

Ecole maternelle T. Bernard

87, rue de Chalezeule

25 000 BESANCON

**PROCES VERBAL
CONSEIL D'ECOLE n°2**

Date : 04/03/2024 de 18h00 à 20h00

Durée : 2 h

présents	excusés
<p><u>Enseignants</u> : Mme LOCATELLI, Mme LIGIER, Mr JACQUOT et Mme PRU'HOMME</p> <p><u>Représentants des parents d'élèves</u> : Mr BIZE, Mme HONLUK, Mme HANNOUNI, Mme COLLETTE et Mme DELAFIN</p> <p><u>Conseiller municipal délégué</u> : Mr André TERZO</p> <p><u>Périscolaire</u>: Mme ROUGEOT, directrice multi sites et Mme BASTABLE, coordinatrice des accueils périscolaires</p> <p><u>ATSEM</u>: Mme CALVET Jessie</p>	<p>- Mme Yasmina BOUHALI MARQUES, Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription Besançon 7</p> <p>- <u>Enseignante excusée</u> : Mme MAROT</p> <p>- <u>Représentants des parents d'élèves</u> : Mme SICK</p>

Ordre du jour :

1. Vie scolaire

- Prévisions des effectifs rentrée 2024/2025
- Les futurs CP
- Le protocole pHARe et le plan de prévention
- Le périscolaire et le protocole de transition temps scolaire et périscolaire
- Les Cafés des parents
- Santé
- Sécurité: exercices incendie et PPMS

2. Vie pédagogique de l'école

- Le décroisement
- Les APC
- L'accueil de stagiaires
- Les projets et les sorties scolaires

3. Bilan financier

- La coopérative scolaire
- L'Association des Parents d'Elèves

4. Mairie

- Retour sur les différentes demandes et questions
- Nouvelles demandes

5. Questions des parents

1. Vie scolaire

a) Prévision des effectifs pour la rentrée 2024-2025

Effectifs actuels: 23 PS, 13 MS et 20 GS soit un effectif de 56 élèves.

Départs de 3 élèves (2 PS et MS) déménagement vers une autre région et 1 arrivée en GS.

Effectifs prévisionnels pour l'année 2024/2025

PS: 18 (effectif ajusté car l'effectif donné par la Mairie était de 22)

MS: 23

GS: 14 (dont 1 maintien en GS)

soit un effectif de 55 élèves (environ 19 élèves par classe)

Plusieurs familles ont demandé pour l'accueil de leur enfant en TPS, tout dépend du nombre réel de PS inscrits.

PS provenant de fratries : 5 + 2 arrivées de Polynésie Française (1 PS + 1MS ou GS)

b) Futurs CP:

19 enfants partent au CP

10 enfants se rendront à l'école élémentaire Tristan Bernard

6 enfants iront à l'école élémentaire Jean Macé

2 enfants iront dans leur école de secteur

1 enfant changera de commune

c) Le protocole pHARe et le plan de prévention

→ Explication du programme pHARe et du protocole.

→ Présentation du plan de prévention pour l'école

d) Le périscolaire et le protocole de transition temps scolaire et périscolaire

→ Présentation du plan du protocole de transition temps scolaire et périscolaire

→ Effectifs des accueils périscolaires :

Accueil matin : entre 2 et 5

Navette matin : entre 11 et 15 (26 inscrits)

Midi : 39

Accueil après-midi : 25

Navette après-midi : entre 3 et 5

→ Projets éducatifs : appropriation des différentes salles avec décoration de celles-ci. Diverses créations artistiques, activités sportives.

→ Animateurs périscolaires : turn over des animateurs (surtout le soir) suite au départ de Slimane et au congé maladie de Line, la référente. A partir du 14 mars, il y aura une nouvelle référente Jennifer qui sera présente les midis et les soirs avec Floranne.

→ **Questions de parents :**

- Turn over des animateurs, problèmes de recrutement : n'y a-t-il pas des solutions pour pallier le manque d'animateurs ? **Réponse de Mme Bastable** : un travail est en cours de réflexion pour améliorer les problèmes rencontrés. De plus, la Mairie travaille sur un projet Atsem/Animateur où celles-ci auraient la possibilité de participer au temps périscolaire le midi. Une phase test aura lieu dans certaines écoles à la rentrée de septembre 2024.

- Des parents soulèvent le problème de retard de la navette le soir. Elle arrive très souvent au point de dépôt (bas de la rue de Chalezeule) au moment de la sortie des élèves de l'élémentaire vers 16h30-35. C'est très inconfortable pour les parents qui doivent récupérer leurs enfants au même moment à deux endroits différents. Ne serait-il pas possible de définir un horaire plus adapté afin d'éviter ce désagrément ? (départ plus tard de la maternelle pour arriver après la sortie des élémentaires ou inversement ?) **Réponse de Mme Bastable** : elle fera remonter le problème des horaires auprès de la société de transport.

e) Les Cafés des parents:

Il n'y aura plus de Café des parents dans l'école (peu implication des parents, 3 ou 4 présents et toujours les mêmes).

Le service santé de la Mairie cherche une autre formule à mettre en place, peut-être en associant la MJC des Clairs-Soleils.

f) Santé

Santé → Visite de l'orthoptiste pour les PS et les élèves de MS et GS non vus l'année dernière. En attente d'une date.

→ Visite de l'infirmière de PMI pour les MS le 4 décembre 2023

→ La médecin scolaire a rencontré les élèves de GS sur demandes des enseignantes le 12 février 2024.

g) Sécurité: exercices incendie et PPMS

Plan vigipirate renforcé:

L'école est fermée en dehors des horaires d'entrées et de sorties des élèves à 8h30 le matin et à 13h45 l'après-midi. De plus, il est demandé de :

- renforcer la surveillance aux abords des écoles
- contrôler les accès des personnes, des véhicules et des objets entrants
- renforcer la surveillance et le contrôle lors des rassemblements

Le stationnement est interdit devant l'école.

2ème exercice d'évacuation a eu lieu le 16/02/2024

L'exercice a été réalisé avec succès en 1 min19.

PPMS : "Plan Particulier de Mise en Sureté".

L'exercice « alerte attentat » a été réalisé avant les vacances de décembre : le 1^{er} décembre à 10h00.

⇒ PPMS Attentat - Intrusion : Se confiner: se cacher, bloquer les entrées.

L'exercice a été réalisé avec succès.

⇒PPMS Risques majeurs : Se confiner

L'exercice est prévu le vendredi 5 avril à l'initiative du Rectorat. (Envoi d'un sms à toutes les écoles)

2. Vie pédagogique de l'école

a) Le décroisement

⇒ Tous les après-midis, les MS de la classe de Mme Marot partent travailler en formes et grandeurs et arts visuels dans la classe de Mme Ligier.

b) Les dispositifs d'aides (APC)

APC Activités Pédagogiques Complémentaires

Modalités : travail en petits groupes, de 2 à 5 enfants.

Quand : hors temps scolaire. Elles auront lieu les lundis, mardis et jeudis de 16h15 à 17h. Ce travail se fait à la fin de la journée de classe, il faut prévoir dans ce cas un goûter pour l'enfant qu'il prendra avec l'enseignant avant le travail.

La durée : ne peut représenter qu'une aide ponctuelle.

Qui en bénéficie ? Pour les élèves qui ont des difficultés ponctuelles (information aux parents et nécessité d'accord écrit).

Le travail qui y est effectué : l'aide personnalisée vise soit à aider les élèves en difficulté, soit à leur proposer une autre activité prévue. Il est possible de travailler ou de retravailler autrement en groupes restreints le langage oral, ou certaines notions abordées dans le cadre d'un projet de classe (jeux, théâtre...)

Pour les périodes 4 et 5, les MS sont conviés à y participer. Travail sur le principe alphabétique, la phonologie et la numération.

c) Accueil de stagiaires

. Stagiaires en orthophonie: les lundis et les mardis après-midi en mars et en mai. Stage d'observation mais on leur propose aussi de prendre en charge un groupe pour une activité (phonologie, numération, graphisme). Une stagiaire dans la classe de Mme Ligier et une dans la classe de Mme Locatelli.

. Stagiaires ASTEP (sciences): Camille intervient auprès des GS depuis le jeudi 15 février, elle sera présente jusqu'au 11 avril.

d) Les projets et les sorties scolaires

Projets en cours:

Chorale : tous les mardis à 11h. Les trois classes de l'école se rassemblent dans la salle de motricité pour chanter ensemble.

Joue avec moi: 1 fois par période pendant 45 minutes/1h. En lien avec les animateurs de la ludothèque des Vareilles.

Médiathèque Aimé Césaire:

Une 2^{ème} visite avec un temps de lecture sera proposée prochainement.

Le projet « Faisons nos jeux »

Ce qu'il s'est passé :

Intervention pour des séances de Baby Hand (PBHB) pour les MS GS avec rencontre le jeudi 14 décembre

Intervention pour séances de boxe (MJC Clairs Soleils) pour les MS GS avec une rencontre le vendredi 9 février

Rencontre Jeux collectifs pour les PS MS le vendredi 9 février,

A venir :

Période 4 :

BIAPAS : le lundi 8 avril de 14h à 16h pour les MS, GS et CM1 CM2 de TB

Découverte du sport handicap

- **Torball/goalball** = salle de motricité
- **Boccia** = cour de l'école
- **Sarbacane** = préau

Course d'orientation MS/GS

En attente de la confirmation des dates, séances proposées par Balise 25.

BMX PS/MS

Séances de BMX pour les PS/MS de Mme Ligier

De 9h15 à 9h45 à la maternelle Vauthier (séance de 30 min)

Jeudi 7 mars ; vendredi 8 mars ; jeudi 14 mars ; vendredi 15 mars ; jeudi 28 mars et vendredi 29 mars

Période 5 :

Aisance aquatique MS GS

Aisance Aquatique (voir avec les maîtres-nageurs pour faire une petite démonstration de nage)

Lieu piscine Mallarmé fin mai.

BMX MS/GS

Séances de BMX pour les MS GS et les PS GS dans la cour de l'école Vauthier. (Séance 1h)

9h15-10h15 classe de Mme Marot

10h30-11h30 classe de Mme Locatelli

Mardi 11 juin ; jeudi 13 juin et vendredi 14 juin

Rencontre à Rosemont le jeudi 27 juin

- Matin : essais sur piste
- Midi : pique-nique
- Après-midi : possibilité de regarder une compétition

ROLLER GS

En attente de confirmation des dates en juin et/ou juillet. 5 séances proposées par l'Aseb, club de roller du quartier et 1 rencontre. Lieu gymnase des Clairs-Soleils.

Grande Journée finale : Athlétisme Vendredi 7 juin 2024

Nous avons demandé la possibilité d'organiser cette rencontre au stade Léo Lagrange ou au Palais des Sports afin d'accueillir au mieux tous les élèves des maternelles Vauthier et Tristan Bernard, 2 classes de CM Jean Macé et Tristan Bernard (environ 200 élèves). De plus, terminer notre projet dans un lieu sportif comme ceux-ci serait une belle opportunité et un beau souvenir pour tous ces enfants.

Il serait « probable » que nous puissions nous rendre au Palais au des Sports. Nous attendons la confirmation.

Matin

- cérémonie d'ouverture :

Défilé des équipes, réalisation de rondes pour faire les anneaux olympiques (photo), flamme Olympique

- rencontres d'athlétisme arbitrées par les élémentaires + ateliers sports adaptés

(courir vite , saut de haies, lancer loin, lancer de précision, saut en longueur, saut en hauteur)

Après-midi

- course de relais pour tous ou pour les MS/GS (les PS feront peut-être un temps de yoga repos méditation)

- remise de médailles et diplômes

- chorégraphie commune type flash mob (tous les élèves de la maternelle et de l'élémentaire peuvent participer).

Roller pour les GS

Mi-juin jusqu'à début juillet, nous aurons la possibilité de faire découvrir le roller aux GS avec la participation de l'ASEB

Pour la classe des PS GS de Mme Locatelli :

- Semaine des mathématiques du 13 au 20 mars. Thème olympique « L'important c'est de participer »

- Fête du court-métrage du 20 au 26 mars. Projections de courts-métrages en lien avec les Jeux Olympiques

« Faire équipe » et « Athléticus : sportifs ces animaux ! »

- Projet d'écriture pour les GS : « Le relais de la flamme olympique », écrire 64 cartes postales à des classes de maternelles dont la ville est ville –étape de la flamme. Les élèves recevront également des cartes postales.

-SORTIES/PROJETS à venir :

Maternelle au cinéma au cinéma Mégarama Beaux-Arts

Tarif 2.50€ par enfant gratuit pour les accompagnateurs

A table! Mardi 12 mars à 9h30 (33min)

Classe Mme Ligier PS MS 21 élèves

Accompagnateurs 7

Panda petit panda Lundi 8 avril 2024 à 9h30 (1h11)

Classe Mme Marot MS GS 18 élèves

Classe Mme Locatelli PS GS 20 élèves

Accompagnateurs 12

Le Musée des Beaux-Arts:

(entrée gratuite pour les écoles maternelles, enfants et accompagnateurs)

Mme LIGIER classe de PS MS

Le 4 avril de 9h30 à 11h pour une visite atelier mosaïque

Mme LOCATELLI classe de PS GS

Le 18 mars de 9h30 à 10h30 pour une visite Globe-trotteur

Le 29 avril de 9h30 à 11h pour un atelier Héros, monstres et compagnie

Hôpital des nounours

Mardi 26 mars après-midi pour les GS de la classe de Mme Locatelli

Animation bucco-dentaire M'T dents

Prévue le 6 mai, toutes les séances ont été annulées.

Croque livre : Myriam, animatrice de l'association Croque Livre a proposé un projet sur l'oeuvre d'Hervé Tullet. Toutes les classes sont concernées et une exposition est prévue pour la fête de l'école.

mardi 5 mars: MS 13h45-15h15

lundi 11 mars: PS 9h00-10h30

mardi 19 mars: GS 13h45-15h15

mardi 26 mars: MS 13h45-15h15

mardi 2 avril: PS 9h00-10h30

mardi 9 avril: GS 13h45-15h15

lundi 29 avril: MS 9h00-10h30

mardi 7 mai: GS 13h45-15h15

mardi 14 mai: PS 15h00-16h00

Aisance aquatique :

Du 21 mai au 31 mai. 2024 : 3 jours consécutifs par semaine (mardi, jeudi et vendredi). Bus pris en charge par la mairie. Les MS et les GS sont concernés, l'aisance aquatique est dans les programmes donc obligatoire.

Nous aurons besoin de parents pour accompagner et aider les enfants dans les vestiaires.

Séances : de 9h50 à 10h30. (prévoir toute la matinée)

Photos de classes : le 14 mai 2024

Spectacle de fin d'année et kermesse le vendredi 28 juin après l'école à partir de 16h45.

Sortie de fin d'année : en attente

Visite des GS au CP à l'école élémentaire Tristan Bernard et à Jean Macé.

Accueil des futurs PS en juin

Remise des diplômes mardi 2 juillet 2024

3. Bilan financier

- La coopérative scolaire

Le solde de la coopérative est donc désormais de 487,03€ lors du 1er Conseil d'école.

Dépenses: achats fournitures, cadeaux de Noël pour les classes, matériels éducatifs, dvp photos (352,24€), cartes de bus/tram (110€)

Bénéfices: calendriers et marché de Noël (655 €)

L'Association des parents d'élèves a reversé 680€ suite à leurs différentes actions. Merci !

Le solde au 4 mars 2024 est de: 1394,49€

Pour l'année 2024, le crédit transport, alloué par la mairie, s'élève à 207€ (69€ par classe).

- L'Association des Parents d'Elèves « Agir ensemble pour l'école T. Bernard »

Les actions menées :

- marché de Noël et vente de chocolats et de sapins
- plusieurs ventes de goûters (novembre, janvier et février)

Celles-ci ont permis de reverser les bénéfices au prorata du nombre d'élèves soit 680€ pour la maternelle.

4. La Mairie

- Retour sur les demandes et les questions

LE BÂTIMENT SCOLAIRE

Panneau d'affichage plus grand :

La demande est en prise en compte, l'étude est en cours.

Arbustes avec baies long du grillage : toxicité ? Peuvent-ils être déplacés ?

Il s'agit de viorne, sureau et mahonia.

Ces arbustes, moyennement toxiques, ont été rabattus et les baies supprimées.

Installation d'un cabanon ; demande budgétisée. Mais a-t-elle été validée ?

La demande n'a pas été retenue dans le cadre des tranches annuelles 2024. [Donc toujours problème hygiène et sécurité.](#)

Demande d'installation d'un portillon vers les classes, à l'extrémité de la cour :

La demande est à l'étude.

Problème récurrents de dysfonctionnement de l'alarme :

La problématique est signalée à nouveau au technicien du DAB. [Résolu pour le moment.](#)

LES TEMPS PERISCOLAIRES

Demande d'un animateur supplémentaire, pour la navette, en raison d'un enfant perturbateur :

La fréquentation de l'enfant est suspendue pour le moment. [Sauf week-end du papa](#)

La situation est traitée dans le cadre de la politique à destination des enfants à besoins spécifiques.

Incompréhension sur le licenciement de Lucas FONSECA :

Les décisions managériales prises par la collectivité s'inscrivent dans un processus décisionnel collégial qui a pour objectif le meilleur fonctionnement du service public. Ainsi, à l'issue de chaque contrat, de nombreuses dimensions sont prises en considération (comme les compétences techniques, les savoir-être tant au sein de l'équipe qu'envers les usagers et la hiérarchie, l'assiduité, etc.) par la Direction de l'Education pour décider de la reconduction, ou non, du contrat ou encore l'affectation des agents dans telle ou telle école.

En l'espèce, la décision de ne pas reconduire le contrat de M. FONSECA est liée à sa façon de servir et sa posture professionnelle et sont donc, par nature, confidentielles. Dans ce type de situation, la Direction de l'Education établit les faits puis prend les décisions qui s'imposent. [Les parents élus se questionnent sur les réponses données et regrettent cette décision qu'ils estiment injuste. Par ailleurs, ils ne comprennent pas que ni leur position ni celle de l'équipe pédagogique n'aient été consultées.](#)

L'ECOLE DANS SON QUARTIER

Chats aux abords de la cour. Les enfants marchent ou jouent avec les excréments situés dans la cour :

Les chats sont nourris sur du domaine privé.

Un travail d'éducation et de prévention est fait auprès de la personne qui nourrit les chats.

[Les chats se promènent toujours autant dans la cour où ils font leurs besoins. L'un d'eux a été retrouvé mort dans la cour avant les vacances de février en présence des enfants. Les parents sont indignés concernant le coin où sont nourris les chats qu'ils nomment « un dépotoir ».](#)

Vitesse des voitures à proximité de l'école : remarque et proposition

Ces demandes sont portées à la connaissance du groupe de travail "rues apaisées".

[Les parents et l'équipe enseignante réitèrent leur demande : vitesse excessive de tous les véhicules \(autos, motos et bus\), les panneaux zone à 30 ne sont pas visibles. Demande d'une signalétique mettant en évidence la présence d'une école.](#)

Autre demande :

La Directrice demande à ce que le personnel de la Mairie qui intervient ponctuellement dans l'école (petits travaux ou autres) vienne signaler sa présence : marque de politesse mais surtout nous sommes en alerte Vigipirate donc la sécurité se doit d'être renforcée.

Serait-il envisageable d'avertir par mail la Directrice de l'intervention des agents dans l'école (ou aux abords proches) pour les travaux à effectuer.

6. Questions des parents

Problème du stationnement des véhicules sur le parking en haut de l'école élémentaire. En effet, problème de sécurité pour les enfants qui prennent ou sortent de la navette.

Des véhicules stationnent en haut donc la circulation de ceux-ci provoquent des soucis pour les déplacements des enfants.

Les parents souhaitent de l'accès au parking ne soit pas autorisé pendant l'arrivée ou le départ des enfants de la navette afin d'éviter des accidents. (Quelques incidents ont déjà eu lieu : chutes d'enfants car surpris.....).

Il serait pertinent de mettre des bornes automatiques (comme aux Chaprais) de 7h50 à 8h20 et de 16h10 à 16h30 afin d'interdire le stationnement. A 8h20, celle-ci serait baissée afin de permettre l'accès aux taxis de la clex.

Enfant perturbateur

Des parents s'inquiètent suite à l'arrivée d'un élève en septembre. Cet élève perturbe la classe, il est violent vis-à-vis des autres élèves et de l'équipe pédagogique (l'enseignante titulaire est en arrêt depuis décembre). Cet enfant souffre également mais nuit au bon climat scolaire de l'école. (Enfants qui ne veulent plus aller à l'école, qui se plaignent de recevoir des coups tous les jours...).

Les apprentissages en classe sont rendus difficiles : les élèves ne peuvent pas travailler dans de bonnes conditions : bruits et crises permanentes. Une succession de remplaçants qui font au mieux pour tenir.

→ Réponse de l'équipe enseignante

Des réponses ont déjà été apportées concernant l'accompagnement de cet enfant très difficile à gérer (aménagement du temps scolaire, demandes de prises en charge extérieures).

La situation est très complexe. L'Inspectrice et l'équipe de circonscription, les membres de Rased sont présents, à l'écoute et nous aident pour la gestion de cet enfant. De plus, l'Inspectrice a toujours positionné un remplaçant dans la classe depuis le début de l'arrêt de l'enseignante.

Le 3^{ème} Conseil d'école aura lieu en juin.

La séance du Conseil d'école est levée à 20h00.

Mme LOCATELLI

Directrice



Mme LIGIER

Secrétaire

